

**Corporation de  
l'École Polytechnique de Montréal**

**États financiers  
au 30 avril 2022**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 30

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

Aux membres du conseil d'administration de  
Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

T 514 878-2691

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Corporation de l'École Polytechnique de Montréal (ci-après « l'École »), qui comprennent la situation financière au 30 avril 2022 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'École au 30 avril 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'École conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'École à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'École ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'École.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'École;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'École à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'École à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 29 septembre 2022

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A131601

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2022

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement						Total	
	Non grevé d'affectations		Grevés d'affectations d'origine interne					
	2022	2021	Entreprises auxiliaires (note 3)		Fins particulières		2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>Produits</b>								
Subventions du gouvernement du Québec	121 300	106 925			6 385	6 487	127 685	113 412
Subventions du gouvernement du Canada	5 571	5 333					5 571	5 333
Droits de scolarité	47 539	44 585					47 539	44 585
Cotisations des étudiants – CEPSUM	1 395	1 264			1 376	1 301	2 771	2 565
Ventes de produits et de services	587	187	1 185	736	4 471	4 209	6 243	5 132
Frais généraux de contrats de recherche	3 054	2 724			2 635	1 728	5 689	4 452
Produits nets de placements	531	485					531	485
Contributions de Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal	170				475	704	645	704
Autres	187	196			142	166	329	362
	<b>180 334</b>	<b>161 699</b>	<b>1 185</b>	<b>736</b>	<b>15 484</b>	<b>14 595</b>	<b>197 003</b>	<b>177 030</b>
<b>Charges</b>								
Enseignement régulier	95 654	91 066					95 654	91 066
Recherche et enseignement	5 029	4 430			7 349	5 164	12 378	9 594
Bibliothèque	4 236	4 357					4 236	4 357
Informatique et audiovisuel	8 683	8 628					8 683	8 628
Administration générale	24 260	22 122					24 260	22 122
Ressources matérielles	19 176	18 654					19 176	18 654
Services à la collectivité	2 272	2 145			2 874	16 511	5 146	18 656
Placement étudiant	2 593	2 108					2 593	2 108
Services aux étudiants	2 778	2 707			2 178	1 861	4 956	4 568
Entreprises auxiliaires			1 208	835			1 208	835
Retraites anticipées	783	864					783	864
Ajustement pour avantages sociaux futurs	(193)	(7 195)					(193)	(7 195)
Contributions à la collectivité et aux projets de recherche	4 651	2 133			(4 651)	(2 133)		
	<b>169 922</b>	<b>152 019</b>	<b>1 208</b>	<b>835</b>	<b>7 750</b>	<b>21 403</b>	<b>178 880</b>	<b>174 257</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>10 412</b>	<b>9 680</b>	<b>(23)</b>	<b>(99)</b>	<b>7 734</b>	<b>(6 808)</b>	<b>18 123</b>	<b>2 773</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

### Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2022

(en milliers de dollars)

	Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de souscription		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>								
Subventions du gouvernement du Québec			4 793	4 802			132 478	118 214
Subventions du gouvernement du Canada							5 571	5 333
Droits de scolarité							47 539	44 585
Cotisations des étudiants – CEPSUM							2 771	2 565
Ventes de produits et de services							6 243	5 132
Frais généraux de contrats de recherche							5 689	4 452
Produits nets de placements							531	485
Contributions de Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal	1 832	897					2 477	1 601
Apports – gouvernement du Québec								
Ministère de l'Enseignement supérieur (MES)	1 092	780	11 958	11 638			13 050	12 418
Autres	9 995	8 934	763	698			10 758	9 632
Apports – gouvernement du Canada	34 901	35 257	5 486	5 088			40 387	40 345
Apports – autres	35 416	30 315	1 379	1 365			36 795	31 680
Autres			52	51	2	3	383	416
	<b>83 236</b>	<b>76 183</b>	<b>24 431</b>	<b>23 642</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>304 672</b>	<b>276 858</b>
<b>Charges</b>								
Enseignement régulier							95 654	91 066
Recherche et enseignement	79 024	72 567					91 402	82 161
Bibliothèque							4 236	4 357
Informatique et audiovisuel							8 683	8 628
Administration générale							24 260	22 122
Ressources matérielles							19 176	18 654
Services à la collectivité	3 120	2 836					8 266	21 492
Placement étudiant							2 593	2 108
Services aux étudiants	1 092	780					6 048	5 348
Entreprises auxiliaires							1 208	835
Retraites anticipées							783	864
Ajustements pour avantages sociaux futurs							(193)	(7 195)
Intérêts sur les emprunts bancaires, les billets à payer et les obligations à payer			4 793	4 841			4 793	4 841
Amortissement des immobilisations corporelles			21 249	20 801			21 249	20 801
Amortissement des actifs incorporels			2 051	1 688			2 051	1 688
Autres			800	476			800	476
	<b>83 236</b>	<b>76 183</b>	<b>28 893</b>	<b>27 806</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>291 009</b>	<b>278 246</b>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant participation aux résultats des filiales en propriété exclusive	–	–	(4 462)	(4 164)	2	3	13 663	(1 388)
Participation aux résultats des filiales en propriété exclusive (note 5)			(74)	(329)			(74)	(329)
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(4 536)</b>	<b>(4 493)</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>13 589</b>	<b>(1 717)</b>

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2022

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement							
	Non grevé d'affectations		Grevés d'affectations d'origine interne				Total	
	2022	2021	Entreprises auxiliaires (note 3)		Fins particulières		2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	(72 693)	(146 587)	119	504	17 738	25 354	(54 836)	(120 729)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	10 412	9 680	(23)	(99)	7 734	(6 808)	18 123	2 773
Réévaluations et autres éléments	(7 688)	67 568					(7 688)	67 568
	<b>(69 969)</b>	<b>(69 339)</b>	<b>96</b>	<b>405</b>	<b>25 472</b>	<b>18 546</b>	<b>(44 401)</b>	<b>(50 388)</b>
Virements interfonds (note 6)	(8 991)	(3 354)	199	(286)	(1 242)	(808)	(10 034)	(4 448)
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	<b>(78 960)</b>	<b>(72 693)</b>	<b>295</b>	<b>119</b>	<b>24 230</b>	<b>17 738</b>	<b>(54 435)</b>	<b>(54 836)</b>
	Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de souscription		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début			31 540	31 585	163	160	(23 133)	(88 984)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			(4 536)	(4 493)	2	3	13 589	(1 717)
Réévaluations et autres éléments							(7 688)	67 568
			<b>27 004</b>	<b>27 092</b>	<b>165</b>	<b>163</b>	<b>(17 232)</b>	<b>(23 133)</b>
Virements interfonds (note 6)			10 034	4 448				
Soldes de fonds (négatifs) à la fin			<b>37 038</b>	<b>31 540</b>	<b>165</b>	<b>163</b>	<b>(17 232)</b>	<b>(23 133)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2022  
(en milliers de dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	13 589	(1 717)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	21 249	20 801
Amortissement des actifs incorporels	2 051	1 688
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	(27 387)	(18 789)
Participation aux résultats des filiales en propriété exclusive	74	329
Variation nette de l'ajustement pour avantages sociaux futurs	(193)	(7 195)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et d'autres éléments de fonctionnement à long terme (a)	(6 138)	33 851
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>3 245</u>	<u>28 968</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Placements dans des filiales en propriété exclusive		(489)
Acquisition d'immobilisations corporelles et dépôts pour l'acquisition	(27 905)	(19 138)
Acquisition d'actifs incorporels	(330)	(3 137)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(28 235)</u>	<u>(22 764)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts bancaires	8 262	
Billets à payer	14 248	13 797
Remboursements de billets à payer	(17 233)	(15 494)
Subventions à recevoir du MES	5 315	6 194
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	28 284	22 255
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>38 876</u>	<u>26 752</u>
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>13 886</b>	<b>32 956</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	55 824	22 868
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>69 710</u>	<u>55 824</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	68 905	54 982
Fonds de dépôt	805	842
	<u>69 710</u>	<u>55 824</u>

(a) Les autres éléments de fonctionnement à long terme comprennent l'obligation liée à la mise hors service du réacteur nucléaire à long terme.



# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Situation financière

au 30 avril 2022  
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de souscription		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>										
<b>Court terme</b>										
Encaisse	990	9 547	18 483	18 430	49 092	26 667	340	338	68 905	54 982
Fonds de dépôt	805	842							805	842
Comptes clients et autres créances (note 7)	9 016	9 903	5 586	4 968					14 602	14 871
Subventions à recevoir (note 8)	11 369	13 150	14 877	5 462	1 454	1 387			27 700	19 999
Frais payés d'avance	484	599	106	114					590	713
	<b>22 664</b>	<b>34 041</b>	<b>39 052</b>	<b>28 974</b>	<b>50 546</b>	<b>28 054</b>	<b>340</b>	<b>338</b>	<b>112 602</b>	<b>91 407</b>
<b>Long terme</b>										
Subvention à recevoir du MES					24 413	29 728			24 413	29 728
Placements dans des filiales en propriété exclusive (note 5)					2 585	2 659			2 585	2 659
Avances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	10 095		54 546	62 413						
Immobilisations corporelles (note 9)					282 049	275 393			282 049	275 393
Actifs incorporels (note 10)					2 782	4 503			2 782	4 503
	<b>32 759</b>	<b>34 041</b>	<b>93 598</b>	<b>91 387</b>	<b>362 375</b>	<b>340 337</b>	<b>340</b>	<b>338</b>	<b>424 431</b>	<b>403 690</b>
<b>PASSIF</b>										
<b>Court terme</b>										
Emprunts bancaires (note 11)					8 262				8 262	
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	26 298	27 608	6 271	8 948	4 325	3 065			35 894	39 621
Produits reportés	779	798							779	798
Apports reportés (note 13)			87 327	82 439					87 327	82 439
Tranche des billets à payer échéant à moins de un an					16 045	17 233			16 045	17 233
	<b>26 077</b>	<b>28 406</b>	<b>93 598</b>	<b>91 387</b>	<b>28 632</b>	<b>20 298</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>148 307</b>	<b>140 091</b>
<b>Long terme</b>										
Apports reportés (note 13)					71 092	70 195		23	71 092	70 218
Dus interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement		6 848			64 466	55 413	175	152	129 099	111 883
Billets à payer (note 14)					158 472	160 269			158 472	160 269
Obligation liée à la mise hors service du réacteur nucléaire (note 15)					2 675	2 622			2 675	2 622
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 16)	61 117	53 623							61 117	53 623
	<b>87 194</b>	<b>88 877</b>	<b>93 598</b>	<b>91 387</b>	<b>325 337</b>	<b>308 797</b>	<b>175</b>	<b>175</b>	<b>441 663</b>	<b>426 823</b>
<b>SOLDES DE FONDS (NEGATIFS)</b>										
Non grevé d'affectations	(78 960)	(72 693)					165	163	(78 795)	(72 530)
Grevés d'affectations d'origine interne (note 17)	24 525	17 857			7 937	7 983			32 462	25 840
Investi en immobilisations					29 101	23 557			29 101	23 557
	<b>(54 435)</b>	<b>(54 836)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>37 038</b>	<b>31 540</b>	<b>165</b>	<b>163</b>	<b>(17 232)</b>	<b>(23 133)</b>
	<b>32 759</b>	<b>34 041</b>	<b>93 598</b>	<b>91 387</b>	<b>362 375</b>	<b>340 337</b>	<b>340</b>	<b>338</b>	<b>424 431</b>	<b>403 690</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE CORPORATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL**

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal (ci-après « l'École ») a été constituée en vertu de la Loi sur la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal et évolue dans le domaine de l'enseignement supérieur. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu; elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

### **2 - MODIFICATION COMPTABLE**

Le 1 mai 2021, l'organisme a appliqué les modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et au chapitre 4460, « Informations à fournir sur les opérations entre apparentés par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ces modifications visent à fournir des recommandations additionnelles sur le traitement comptable des instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Les modifications exigent que les actifs financiers créés ou acquis et que les passifs financiers émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés soient évalués initialement au coût, à l'exception de certains instruments spécifiques qui sont évalués initialement à la juste valeur. Le coût d'un actif financier créé ou acquis ou d'un passif financier émis ou pris en charge dans de telles circonstances dépendra du fait que l'instrument financier soit assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé au moyen des flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Dans le cas d'un instrument financier qui n'est pas assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue dans le cadre de l'opération.

Les modifications exigent généralement que les actifs et les passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés soient ultérieurement évalués selon la méthode du coût.

Les modifications donnent des indications supplémentaires sur la façon d'évaluer la perte de valeur d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés, évalué ultérieurement selon la méthode du coût.

Les modifications exigent également qu'un organisme comptabilise l'effet de l'abandon d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés ou de l'extinction d'un passif financier émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés, aux résultats ou selon la méthode comptable retenue pour comptabiliser les apports.

Conformément aux dispositions transitoires, ces modifications, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021, ont été appliquées rétrospectivement en tenant compte de certains allègements.

L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers pour l'exercice terminé le 30 avril 2021.

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation

Les états financiers de l'École sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'École doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'École pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Principes de consolidation

L'École a fait le choix de ne pas consolider dans ses états financiers les placements dans ses filiales en propriété exclusive, Polyvalor, société en commandite et Presses internationales Polytechnique Inc. Des informations supplémentaires sont fournies à la note 5.

Les placements dans les filiales en propriété exclusive sont comptabilisés à la valeur de consolidation. De ce fait, les placements sont comptabilisés au coût, lequel est modifié pour tenir compte, en premier, lieu de la quote-part des résultats des filiales et, le cas échéant, de la quote-part des dividendes versés ou déclarés qui revient à l'École.

#### Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement est utilisé pour toutes les activités courantes de l'École. Ce fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à la prestation de services, à l'administration ainsi qu'à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur, lesquelles sont principalement dirigées vers des activités liées à la recherche.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels, ainsi qu'à leur financement.

Le fonds de souscription présente les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs aux campagnes de souscription, dont l'utilisation est habituellement déterminée par le donateur.

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'École provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'École qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'École provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'École provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'École détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'École détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'École reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Améliorations des terrains et services généraux	10 et 20 ans
Bâtiments	40 et 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum de 10 ans
	<u>Périodes</u>
Réacteur nucléaire	30 ans
Équipement informatique	3 ans
Mobilier, équipement de bureau, équipement de communication multimédia et matériel roulant	5 ans
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	10 et 20 ans
Droits d'utilisation du réseau de télécommunications géré par le RISQ (a)	17 ans
Autre équipement	15 ans
Documents de bibliothèque et réseau de télécommunications	10 ans
Logiciels	3 à 5 ans

(a) Le droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) inc. est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante du contrat d'utilisation, soit jusqu'en 2020.

#### Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Avantages sociaux futurs

L'École constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'École comptabilise à la situation financière, au poste Passif au titre des avantages sociaux futurs, ses obligations découlant des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'École détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur les plus récentes évaluations actuarielles établies aux fins de la capitalisation. Le coût total des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies comprend le coût des services fournis au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé aux résultats. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les produits d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés à l'état des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

#### Obligation liée à la mise hors service du réacteur nucléaire

Afin de se conformer à la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, l'École devra procéder au démantèlement du réacteur nucléaire au cours de l'exercice se terminant le 30 avril 2032. Afin de tenir compte des sorties de trésorerie estimatives nécessaires pour remplir les obligations découlant des plans de démantèlement du réacteur nucléaire acceptables en matière de protection de l'environnement, des obligations liées à la mise hors service sont enregistrées dans l'exercice où l'obligation naît et où il est possible de faire une estimation raisonnable du montant de l'obligation.

La meilleure estimation de la charge nécessaire à l'extinction des obligations actuelles est le montant que l'École devrait raisonnablement payer pour éteindre ses obligations à la date de clôture ou pour les transférer à un tiers à cette même date. Les coûts futurs sont actualisés en utilisant un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit. Lors de l'établissement de la provision, un actif correspondant est comptabilisé dans les immobilisations corporelles.

Le montant de l'obligation est revu chaque date de clôture afin de refléter la variation des sorties estimées de ressources à la suite des changements relatifs à l'échéancier du montant des flux de trésorerie non actualisés, à la législation, à la variation du taux d'actualisation utilisé ou à l'augmentation qui reflète le passage du temps. La charge de désactualisation est comptabilisée aux résultats au fur et à mesure. Le coût de l'actif lié est ajusté pour refléter les changements (autres que la désactualisation) dans l'exercice considéré et est comptabilisé à l'état des résultats au poste Autres.

Les coûts liés à l'obligation liée à la mise hors service du réacteur nucléaire sont comptabilisés en réduction de la provision lorsqu'ils sont engagés.

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Constatation des produits

##### *Apports*

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Lorsqu'un projet comptabilisé au fonds avec restrictions est complété et qu'une portion des apports qui y étaient affectés n'a pas été utilisée et devient libre d'affectations d'origine externe, celle-ci est virée aux produits, puis présentée aux soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels, les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations corporelles ou de tels actifs incorporels de même que les apports affectés au remboursement de dettes ayant été contractées pour l'acquisition de telles immobilisations corporelles ou de tels actifs incorporels sont reportés et constatés à titre de produits du fonds d'immobilisations au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports reçus à titre d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels qui ne sont pas amortis ou les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels qui ne sont pas amortis, ainsi que les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

##### *Produits provenant d'autres sources*

Les produits provenant d'autres sources sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

En fonction des spécificités des autres sources de produits, les principes suivants sont appliqués :

- Droits de scolarité et cotisations des étudiants – CEPSUM :

Les droits de scolarité et les cotisations des étudiants – CEPSUM sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans l'exercice où ces droits de scolarité et ces cotisations sont payés. Chaque année, les sommes reçues au titre de ces droits et de ces cotisations couvrent une certaine portion des sessions scolaires de l'exercice suivant. Ainsi, les sommes perçues pour l'exercice ultérieur à la date des états financiers sont présentées à titre de produits reportés;

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

– Ventes de produits et de services :

Les ventes de produits et de services sont constituées de la vente de divers biens et de la fourniture de services par l'École. Les ventes de produits sont constatées uniquement lorsque le client a accepté les biens ou les services, puisque l'acceptation du client est considérée comme une condition essentielle. Les montants facturés ou reçus, selon les conditions des contrats signés avec les clients, qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés;

– Frais généraux de contrats de recherche :

Les frais généraux de contrats de recherche sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils représentent la contribution des tierces parties aux frais indirects pour les activités des programmes de recherche qu'elles financent. La portion des montants perçus relativement aux exercices ultérieurs est présentée à titre de produits reportés.

#### Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'École peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'École aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement régulier.

#### Conversion des devises

L'École utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de la situation financière. Les produits et les charges sont convertis au cours en vigueur à la date où ils sont constatés, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés à l'état des résultats au poste Autres.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'École est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les dépôts de fonds dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.



# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 4 - ENTREPRISES AUXILIAIRES

			2022
	Reprographie	Stationnements	Total
	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	283	(164)	119
Produits	489	696	1 185
Charges	497	711	1 208
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(8)	(15)	(23)
Virements interfonds	(38)	237	199
Soldes de fonds à la fin	237	58	295
			2021
	Reprographie	Stationnements	Total
	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	414	90	504
Produits	458	278	736
Charges	489	346	835
Excédent des produits par rapport aux charges	(31)	(68)	(99)
Virements interfonds	(100)	(186)	(286)
Soldes de fonds à la fin	283	(164)	119

### 5 - PLACEMENTS DANS DES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE

	2022	2021
	\$	\$
Presses internationales Polytechnique Inc.	530	619
Polyvalor, société en commandite	2 055	2 040
	2 585	2 659

#### Presses internationales Polytechnique Inc.

La société Presses internationales Polytechnique Inc. exerce ses activités dans les domaines de l'édition et de la commercialisation de revues et de livres, et a été constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) le 1er juin 2005. À cette date, l'École a procédé au transfert, en faveur de cette nouvelle société, de tous les éléments d'actif et de passif de la division Presses internationales Polytechnique Inc., à l'exception du dû à l'École, en contrepartie de 339 266 actions de catégorie « A » de la nouvelle société pour un montant de 339 266 \$.

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 5 - PLACEMENTS DANS DES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE (suite)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début	<b>619</b>	645
Participation aux résultats de la filiale	<b>(89)</b>	(26)
Solde à la fin	<b><u>530</u></b>	<u>619</u>

#### Polyvalor, société en commandite

Polyvalor, société en commandite exerce ses activités dans les domaines de la valorisation et de la commercialisation de la propriété intellectuelle provenant du travail des chercheurs de l'École. De plus, elle a comme mission d'investir dans des projets prometteurs en vue d'en favoriser la maturité économique. Cette filiale a été constituée le 18 décembre 1997 en vertu des dispositions du Code civil du Québec et de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales. À cette date, l'École a transféré à Polyvalor, société en commandite tous ses droits et brevets et toutes ses licences, formules, technologies, inventions et autres propriétés intellectuelles, commerciales ou commercialisables, le savoir-faire lié à ce qui précède et ses droits dans les projets issus des travaux de professeurs, d'étudiants et de chercheurs ainsi que toute participation qu'elle détient dans des entreprises.

La contrepartie reçue par l'École lors du transfert des éléments d'actif mentionnés ci-dessus représente 25 000 parts de catégorie « A » d'une valeur globale de 2 500 000 \$ et 32 500 parts de catégorie « C » d'une valeur globale de 2 050 000 \$. L'investissement initial a été de 438 000 \$.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début	<b>2 040</b>	1 854
Participation aux résultats de la filiale	<b>15</b>	(303)
Souscription au cours de l'exercice		489
Solde à la fin	<b><u>2 055</u></b>	<u>2 040</u>

#### Autres informations sur les filiales en propriété exclusive

Les états financiers des deux filiales de l'École sont disponibles sur demande. Il n'existe pas de différence significative entre les méthodes comptables de l'École et celles de ses filiales.

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 5 - PLACEMENTS DANS DES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE (suite)

Aucun événement ayant un impact significatif sur les états financiers de l'École n'est survenu entre la date de fin d'exercice de l'École et celle de la filiale Polyvalor, société en commandite. Les états financiers résumés de Presses internationales Polytechnique Inc. et de Polyvalor, société en commandite, respectivement, aux 30 avril 2022 et 2021, aux 30 juin 2022 et 2021 et pour les exercices terminés à ces dates sont les suivants :

	Presses internationales Polytechnique Inc.		Polyvalor, société en commandite	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
<b>Situation financière</b>				
Actif	<b>582</b>	750	<b>3 594</b>	3 622
Passif	<b>53</b>	131	<b>1 539</b>	1 582
Capital et surplus				
Capital			<b>9 450</b>	9 450
Surplus (déficit)	<b>530</b>	619	<b>(7 395)</b>	(7 410)
Capital et surplus	<b>530</b>	619	<b>2 055</b>	2 040
	<b>583</b>	750	<b>3 594</b>	3 622
<b>Résultats</b>				
Produits	<b>427</b>	506	<b>272</b>	260
Charges	<b>516</b>	532	<b>257</b>	563
Perte nette	<b>(89)</b>	(26)	<b>15</b>	(303)
Surplus (déficit) au début	<b>619</b>	645	<b>(7 410)</b>	(7 107)
Surplus (déficit) à la fin	<b>530</b>	619	<b>(7 395)</b>	(7 410)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>				
	<b>(170)</b>	77	<b>(30)</b>	(385)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
	<b>170</b>	(77)	<b>71</b>	(5)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
	<b>-</b>	-	<b>-</b>	320

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 6 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, des ressources non grevées d'affectations ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations. Ces transferts se détaillent comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Sommes liées aux acquisitions d'immobilisations non financées par une autre source et prises en charge par le fonds de fonctionnement	<b>3 291</b>	2 819
Sommes pour assurer le financement de projets majeurs d'investissement	<b>3 458</b>	
Contribution visant l'acquisition d'actions du placement dans Polyvalor pour l'exercice		489
Contribution visant le financement des acquisitions d'immobilisations par le fonds de fonctionnement	<b>3 285</b>	1 140
	<b><u>10 034</u></b>	<b><u>4 448</u></b>

### 7 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
MES (a)	<b>4 316</b>		<b>4 316</b>	4 878
Droits de scolarité (b)	<b>1 605</b>		<b>1 605</b>	1 798
Comptes clients	<b>660</b>	<b>5 586</b>	<b>6 246</b>	5 612
Autres	<b>2 435</b>		<b>2 435</b>	2 583
	<b><u>9 016</u></b>	<b><u>5 586</u></b>	<b><u>14 602</u></b>	<b><u>14 871</u></b>

(a) Les sommes à recevoir du MES correspondent aux montants liés aux ajustements de la clientèle. Aux 30 avril 2022 et 2021, la somme réelle attribuable aux subventions pour les variations de clientèle des exercices antérieurs est supérieure au montant versé par le MES à cette fin et, par conséquent, ces sommes excédentaires sont à recevoir. Dans le cas contraire, un montant serait présenté dans les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement comme somme à payer au MES.

(b) Les droits de scolarité sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 1 090 146 \$ (973 237 \$ au 30 avril 2021).

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 8 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

				2022	2021
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immo- bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Gouvernement du Québec					
MES (a)	11 369		1 214	12 583	14 686
Autres		3 745		3 745	
Canada		11 132		11 132	5 073
Autres			240	240	240
	<b>11 369</b>	<b>14 877</b>	<b>1 454</b>	<b>27 700</b>	<b>19 999</b>

(a) Au 30 avril 2022, le solde des subventions à recevoir par le fonds de fonctionnement comprend un montant de 9 692 642 \$ (9 467 700 \$ au 30 avril 2021) correspondant à une subvention conditionnelle à l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé à cette date. Après la fin de l'exercice, cette somme a été encaissée.

### 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

				2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
	\$	\$	\$	\$	
Terrains	9 856		9 856	9 856	
Améliorations des terrains et services généraux	4 736	3 865	871	1 108	
Bâtiments	179 911	80 537	99 374	102 815	
Améliorations majeures aux bâtiments	163 831	54 893	108 938	104 725	
Améliorations locatives	255	150	105	103	
Réacteur nucléaire	1 800	1 303	497	547	
Équipement informatique	5 784	2 764	3 020	2 637	
Équipement de communication multimédia	1 201	528	673	577	
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	93 722	45 695	48 027	44 379	
Réseau de télécommunications	4 886	2 222	2 664	2 734	
Mobilier et équipement de bureau	1 555	927	628	740	
Autre équipement	6 102	3 094	3 008	3 094	
Matériel roulant	197	137	60	45	
Projets en cours	4 328		4 328	2 033	
	<b>478 164</b>	<b>196 115</b>	<b>282 049</b>	<b>275 393</b>	

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 10 - ACTIFS INCORPORELS

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	9 046	6 264	2 782	4 503

### 11 - EMPRUNTS BANCAIRES

Au 30 avril 2022, l'École dispose de quatre marges de crédit auprès de Financement Québec pour les projets d'investissement financés par le MES, portant intérêt au taux moyen des Bons du Trésor du Québec à trois mois majoré de 0,02 % (1,32 %). Le montant total autorisé pour chacune des marges de crédit est de 24 142 000 \$, de 3 855 000 \$, de 153 000 \$ et de 793 000 \$ respectivement.

	2022	2021
	\$	\$
Enveloppes normalisées – maintien d'actifs	6 838	
Enveloppes normalisées – ressources informationnelles	573	
Projets FQRNT	58	
Projets FCI	793	
	8 262	-

### 12 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

				2022	2021
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immo-bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	7 499	2 227	4 288	14 014	13 416
Salaires et charges sociales à payer	17 622	4 044	37	21 703	25 858
Dû à Presses internationales Polytechnique Inc.	177			177	347
	25 298	6 271	4 325	35 894	39 621

Il n'y aucune somme à remettre à l'État au 30 avril 2022 (1 502 000 \$ au 30 avril 2021).

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 13 - APPORTS REPORTÉS

			2022	2021
	Fonds avec restrictions	Fonds d'immo- bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	82 439	70 195	152 634	140 846
Montants constatés aux résultats				
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels		(27 387)	(27 387)	(18 789)
Produits de recherche	(83 236)		(83 236)	(76 183)
Montants encaissés au cours de l'exercice				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels		28 284	28 284	22 255
Projets de recherche	88 124		88 124	84 505
Solde à la fin	<u>87 327</u>	<u>71 092</u>	<u>158 419</u>	<u>152 634</u>

Les apports reportés dans le fonds avec restrictions représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges du prochain exercice.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'immobilisations sont afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels et comprennent le solde non amorti d'apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels. Ces apports reportés se détaillent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Afférents à l'acquisition d'immobilisations corporelles		
Améliorations des terrains et services généraux	7	7
Bâtiments	20 017	20 543
Améliorations majeures aux bâtiments	21 163	21 982
Équipement informatique	1 041	960
Équipement de communication multimédia	1	5
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	27 032	24 762
Réseau de télécommunications		11
Mobilier et équipement de bureau	55	60
Autre équipement	842	815
Matériel roulant	1	4
	<u>70 159</u>	69 149
Afférents à l'acquisition d'actifs incorporels		
Logiciels	933	1 046
	<u>71 092</u>	<u>70 195</u>

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 14 - BILLETS À PAYER

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Intérêts de 2,592 %, versements en capital annuels de 482 100 \$ et un versement final de 482 100 \$ en octobre 2041	<b>9 642</b>	
Intérêts de 2,428 %, versements en capital annuels de 218 133 \$ et un versement final de 218 133 \$ en octobre 2036	<b>3 272</b>	
Intérêts de 1,499 %, versements en capital annuels de 266 780 \$ et un versement final de 266 780 \$ en octobre 2026	<b>1 334</b>	
Intérêts de 3,238 %, versements en capital annuels de 408 000 \$ et un versement final de 408 000 \$ en décembre 2043	<b>8 968</b>	9 376
Intérêts de 1,954 %, versements en capital annuels de 382 000 \$ et un versement final de 382 000 \$ en novembre 2040	<b>7 261</b>	7 643
Intérêts de 2,439 %, versements en capital annuels de 305 000 \$ et un versement final de 305 000 \$ en octobre 2039	<b>5 493</b>	5 798
Intérêts de 1,71 %, versements en capital annuels de 296 000 \$ et un versement final de 296 000 \$ en novembre 2035	<b>4 146</b>	4 442
Intérêts de 2,346 %, versements en capital annuels de 292 000 \$ et un versement final de 292 000 \$ en octobre 2034	<b>3 801</b>	4 094
Intérêts de 4,94 %, versements en capital annuels de 590 000 \$ et un versement final de 1 180 000 \$ en juin 2034	<b>8 260</b>	8 850
Intérêts de 3,536 %, versements en capital annuels de 480 000 \$ et un versement final de 2 880 000 \$ en juin 2034	<b>8 640</b>	9 120
Intérêts de 3,149 %, versements en capital annuels de 420 000 \$ et un versement final de 2 940 000 \$ en juin 2034	<b>7 980</b>	8 400
Intérêts de 3,511 %, versements en capital annuels de 203 000 \$ et un versement final de 346 000 \$ en mars 2034	<b>2 574</b>	2 778
Intérêts de 2,32 %, versements en capital annuels de 1 467 000 \$ et un versement final de 1 632 000 \$ en octobre 2033	<b>17 766</b>	19 233
Intérêts de 2,684 %, versements en capital annuels de 1 490 000 \$ et un versement final de 2 620 000 \$ en mars 2029	<b>11 558</b>	13 048
Intérêts de 2,609 %, versements en capital annuels de 2 632 000 \$ et un versement final de 19 462 000 \$ en septembre 2027	<b>32 619</b>	35 250
Intérêts de 2 %, versements en capital annuels de 3 603 000 \$ et un versement final de 2 162 000 \$ en décembre 2026	<b>16 574</b>	20 177
Intérêts de 2,149 %, versements en capital annuels de 335 000 \$ et un versement final de 5 365 000 \$ en septembre 2026	<b>6 707</b>	7 042
Intérêts de 2,408 %, versements en capital annuels de 1 832 000 \$ et un versement final de 9 225 000 \$ en septembre 2026	<b>16 552</b>	18 384



# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 14 - BILLETS À PAYER (suite)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Intérêts de 0,769 %, versements en capital annuels de 342 000 \$ et un versement final de 342 000 \$ en novembre 2025	<b>1 370</b>	1 712
Intérêts de 1,707 %, versements en capital annuels de 1 438 000 \$ et un versement final de 2 155 000 \$ en mars 2022		2 155
	<b>174 517</b>	177 502
Tranche échéant à moins de un an	<b>16 045</b>	17 233
	<b>158 472</b>	160 269

Les billets à payer sont garantis, capital et intérêts, par les subventions votées annuellement par le gouvernement du Québec.

Les versements sur les billets à payer au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	<u>\$</u>
30 avril 2023	16 045
30 avril 2024	16 045
30 avril 2025	16 045
30 avril 2026	16 045
30 avril 2027	26 955
Exercices ultérieurs	83 382

Le poste Intérêts sur les emprunts bancaires, les billets à payer et les obligations à payer à l'état des résultats se détaille comme suit pour ce qui est de la distinction entre les emprunts à court terme et les emprunts à long terme :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Intérêts sur les emprunts à court terme	<b>170</b>	157
Intérêts sur les emprunts à long terme	<b>4 623</b>	4 684
	<b>4 793</b>	4 841

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### **15 - OBLIGATION LIÉE À LA MISE HORS SERVICE DU RÉACTEUR NUCLÉAIRE**

Les hypothèses posées à l'égard de l'inflation sont établies en fonction de l'interprétation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et future et du moment du décaissement des charges réelles. Ainsi, le taux utilisé pour déterminer la valeur future est de 2 %. Le taux d'intérêt sans risque et le taux d'ajustement en fonction de la qualité du crédit sont également établis selon l'interprétation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et prévue, et du moment du décaissement des charges réelles. Ainsi, l'École a actualisé les coûts liés au démantèlement du réacteur nucléaire en utilisant un taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit de 5 %. Dans le calcul des obligations liées à la mise hors service du réacteur nucléaire pour l'exercice, le montant total estimé des flux de trésorerie est de 3 260 000 \$ et l'échéancier prévu du paiement des flux de trésorerie est l'exercice se terminant le 30 avril 2032.

Le charge de désactualisation de l'obligation est de 52 000 \$ pour l'exercice (51 000 \$ en 2021). Au cours de l'exercice, aucun paiement n'a été fait au titre de l'obligation liée à la mise hors service du réacteur nucléaire (aucun paiement en 2021). La durée de vie utile du réacteur nucléaire est estimée à 30 ans.

L'École est tenue d'émettre une lettre de garantie en faveur de la Commission canadienne de sûreté nucléaire à titre de garantie pour les débours futurs liés aux charges de démantèlement. Ainsi, une lettre de garantie de 800 000 \$ a été émise par l'institution financière en faveur de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Cette lettre de garantie échoit en mars 2023.

### **16 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

L'École offre des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies à toute personne engagée à temps plein et à titre permanent, et à toute autre personne engagée autrement qu'à temps plein et à titre permanent si elle satisfait à certaines conditions prévues par les régimes.

L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes d'avantages sociaux aux fins de la capitalisation a été effectuée respectivement pour le régime de retraite à prestations définies et le régime d'avantages complémentaires de retraite en date du 31 décembre 2019 et du 30 avril 2021 respectivement.

#### **Régime de retraite à prestations définies**

L'École offre un régime de retraite à prestations définies garantissant le paiement de prestations de retraite. Le régime de retraite à prestations définies est fondé sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière.

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 16 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La situation de capitalisation du régime de retraite s'établit comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	<b>689 154</b>	655 750
Juste valeur des actifs du régime	<b>632 968</b>	606 700
Situation de capitalisation – déficit et passif au titre des avantages sociaux futurs	<b><u>56 186</u></b>	<u>49 050</u>

### Régime d'avantages complémentaires de retraite

L'École offre également un régime d'avantages complémentaires de retraite qui consiste en de l'assurance vie de base viagère et obligatoire, de l'assurance vie facultative cessant à 65 ans, de l'assurance maladie cessant à 65 ans et obligatoire, et de l'assurance accident viagère et facultative.

La situation de capitalisation du régime d'avantages complémentaires de retraite s'établit comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies et déficit et passif au titre des avantages sociaux futurs	<b><u>4 931</u></b>	<u>4 573</u>

### Sommaire des avantages sociaux futurs

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Situation de capitalisation		
Obligations au titre des prestations définies	<b>694 085</b>	660 323
Juste valeur des actifs du régime	<b>632 968</b>	606 700
Déficit et passif au titre des avantages sociaux futurs	<b><u>61 117</u></b>	<u>53 623</u>
Charge nette au titre d'avantages sociaux futurs		
Régime de retraite à prestations définies	<b>14 529</b>	17 300
Régime d'avantages complémentaires de retraite	<b>558</b>	760
	<b><u>15 087</u></b>	<u>18 060</u>

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 17 - SOLDES DE FONDS – GREVÉS D'AFFECTIONS D'ORIGINE INTERNE

	2022	2021
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Fluctuations futures du régime de retraite	(6 766)	(8 043)
Maintien des infrastructures de recherche	110	(85)
Activités internes liées à la recherche et aux laboratoires	20 339	13 673
Fonds d'éducation pour la formation continue et cours sur mesure	765	513
Fonds d'appui à l'enseignement	633	561
Activités internes liées à la collectivité	2 527	6 022
Activités internes liées aux services aux étudiants	1 237	653
Réserve spéciale pour projets d'immobilisations	313	722
Remplacements d'immobilisations	345	190
Mise en place du plan stratégique	4 546	3 269
Réserve spéciale COVID-19	181	263
Entreprises auxiliaires	295	119
	<u>24 525</u>	<u>17 857</u>
Fonds d'immobilisations		
Placement dans Polyvalor, société en commandite	2 055	2 040
Placement dans Presses internationales Polytechnique Inc.	530	619
Projets majeurs d'investissement	5 352	5 324
	<u>7 937</u>	<u>7 983</u>
	<u><u>32 462</u></u>	<u><u>25 840</u></u>

### 18 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

#### Presses internationales Polytechnique Inc.

	2022	2021
	\$	\$
Produits		
Service de reprographie (a)	5	8
Honoraires de gestion (a)	28	33

(a) Les produits de service de reprographie et les honoraires de gestion sont présentés aux résultats au poste Ventes de produits et de services dans le fonds de fonctionnement.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### **18 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)**

#### **Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal**

La Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour mission de contribuer à l'essor de l'École, de ses étudiants et de son personnel par l'intermédiaire de programmes de bourses, d'octrois et de subventions et de regrouper les diplômés de l'École dans le but de créer et d'entretenir le sentiment de fierté et d'appartenance de ses membres à l'égard de l'École. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'École exerce une influence notable sur la Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal, étant donné qu'elle a le pouvoir de nommer trois des douze membres du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, l'École a versé un montant de 650 000 \$ (650 000 \$ en 2021) à la Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal.

Au cours de l'exercice, l'École a reçu un montant de 3 817 000 \$ (3 515 000 \$ en 2021) de la Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal à titre de contributions pour différentes activités.

### **19 - ENGAGEMENTS**

Au 30 avril 2022, l'École s'est engagée par rapport à des commandes non exécutées d'achat de biens et à des contrats de services totalisant 13 462 000 \$, ainsi que pour l'aide financière totalisant 6 869 000 \$. Ces commandes non exécutées d'achat de biens et ces contrats de services viennent à échéance jusqu'en avril 2025.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 19 606 000 \$ en 2023 et à 726 000 \$ en 2024.

De plus, un virement du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations, d'une somme de 9 103 000 \$, doit avoir lieu pour le financement d'immobilisations. Au 30 avril 2022, cette somme est principalement composée du coût de certains bâtiments utilisés pour des activités de recherche et d'enseignement depuis quelques années.

### **20 - RISQUES FINANCIERS**

#### **Risque de crédit**

L'École est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à la situation financière. L'École a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances et les subventions à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'École.

Le risque de crédit relatif aux subventions à recevoir et à une partie des comptes clients et autres créances est considéré comme négligeable, puisqu'il concerne des sommes à recevoir des gouvernements.

# Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 20 - RISQUES FINANCIERS (suite)

#### Risque de marché

Les instruments financiers de l'École l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de change, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et de financement.

#### Risque de taux d'intérêt

L'École est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Le fonds de dépôt et les billets à payer portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'École au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt. Le risque lié aux billets est compensé par le fait que ces dettes sont subventionnées par le gouvernement du Québec.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc l'École à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

#### Risque de change

Le risque de change découle de certaines ventes de produits et de services et des achats libellés dans une monnaie étrangère. L'École est exposée au risque de change en raison des comptes clients et autres créances et des comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement libellés en dollars américains et en euros. Les actifs et les passifs libellés en devises se détaillent comme suit :

	2022		2021	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
	\$	\$	\$	\$
Dollars américains	301	396	332	618
Euros	25	43	20	65

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'École est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'École est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à la situation financière.